



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Point presse du Premier ministre François FILLON

Séminaire gouvernemental sur l'identité nationale

Hôtel de Matignon, lundi 8 février 2010

Mesdames et messieurs,

Après quatre mois de débat consacré à l'identité de la France, ce séminaire gouvernemental a été l'occasion de faire le point sur l'ensemble des messages adressés par nos concitoyens sur ce sujet essentiel et trop longtemps esquivé.

Il a aussi été l'occasion de définir des premières pistes d'action gouvernementales. Je dis les premières, parce que la question de l'identité nationale a vocation à être débattue dans la durée, de façon naturelle, de façon sereine et non partisane, car rien n'est pire que le silence, rien n'est plus délétère que les non dits et les anathèmes qui ont toujours fait le jeu des extrémistes.

La Nation, c'est l'affaire de la République et c'est l'affaire des citoyens qui ont le devoir de s'interroger sur la meilleure façon d'aimer et de servir notre pays. Et cela, non pas de façon occasionnelle mais de façon constante.

Voilà pourquoi, ce séminaire ne constitue qu'une étape sur le chemin qui doit nous conduire à renforcer notre pacte national. C'est un processus de réflexion et d'action que nous enclenchons et qui va se prolonger dans le temps.

Le Président de la République s'exprimera en avril sur ce thème de l'identité nationale.

Le sens de la Nation fut au cœur de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, et il ne fut jamais assimilé à un nationalisme étroit mais à un patriotisme ouvert destiné à nous rassembler et à nous projeter vers l'avenir.

C'est pourquoi, hier comme aujourd'hui, nous assumons le choix de débattre avec les Français, et cela sans tabou, de notre Nation, de notre histoire, de nos valeurs communes, et cela tout au long du quinquennat.

De ce débat animé avec courage et générosité par Eric Besson, je retire trois convictions.

La première, c'est qu'il existe au sein de notre peuple une profonde demande d'unité nationale, et même de fierté nationale.

Le débat sur l'identité nationale a rencontré un succès populaire qui dépasse les prévisions initiales. 340 réunions locales ont été organisées en trois mois. Quant au site Internet, il a reçu plus de 750.000 visites et plus de 58.000 contributions.

Cette large participation constitue un signe qui devrait alerter tous ceux qui ont contesté le principe de ce débat, quant ils n'ont pas contesté l'idée même que la France puisse avoir une identité.

A l'évidence, notre pays a des choses à dire sur la France et sur lui-même. Il ne peut pas se résoudre à l'individualisme, au communautarisme, à la désacralisation de son destin collectif.

Je l'avais dit lors de mon discours au colloque organisé par Eric Besson, parmi les éléments qui fondent notre fierté d'être français il y a la langue française, dont le rayonnement hors de nos frontières nous relie à la communauté francophone. Il y a aussi cette culture française qui

est notre meilleur ambassadeur à l'étranger et qui est aussi, par sa qualité et sa diversité, l'expression de notre diversité.

La seconde conviction, c'est que cette demande de France exprime à la fois une angoisse face à ce qui est parfois vécu comme une perte de repères, mais aussi une espérance pour bâtir l'avenir de façon collective.

A cet égard, le débat voulu par le Président de la République s'avère non seulement légitime par ce qu'il révèle, mais également nécessaire et actuel par ce qu'il exprime.

Chacun, avec ses mots, sa sensibilité, son parcours a exprimé le souhait de mieux vivre ensemble autour d'une vision partagée de notre nation.

Tous ont dit leur amour de la France, leurs déceptions parfois; tous ont souhaité une France à la hauteur de ses promesses et de ses valeurs.

Les témoignages souvent émouvants se sont accompagnés de propositions qui révèlent les attentes de nos concitoyens comme celles des étrangers installés sur notre territoire.

Ces propositions convergent dans la même direction: celle d'un plus grand sens à donner à l'identité et à la nation françaises dans le monde globalisé du XXI^e siècle.

La troisième conviction, c'est que notre identité est intimement liée à notre République.

Dans les débats, la question de la citoyenneté s'est imposée sur celle de l'individualité.

Pour raffermir nos valeurs civiques et morales, je vois dans l'expression de nos concitoyens un appel à République, avec ses droits mais aussi avec ses devoirs !

Au regard des milliers d'interventions et de témoignages suscités par ces quatre mois de débat, qui peut légitimement regretter d'avoir donné la parole aux citoyens ?

Je ne puis concevoir que dans notre société on puisse débattre de tous les sujets, sauf de celui qui nous concerne tous de façon vitale.

Ecouter ce que le peuple a à dire et en tirer des conséquences en termes d'action publique: c'est ce que nous avons fait en réunissant ce séminaire qui a ouvert une première série de chantiers.

Notre réflexion et notre action vont se prolonger.

Un séminaire gouvernemental sera à nouveau consacré à la question afin d'évaluer les premières mesures engagées et en impulser d'autres.

Parce que la question de l'identité de la France réclame une analyse de fond, une commission de personnalités comprenant des élus de la majorité et de l'opposition, des intellectuels et notamment des historiens, sera placée auprès du ministre chargé de l'identité nationale afin d'approfondir le débat.

Cette commission sera chargée de suivre la mise en œuvre des mesures décidées aujourd'hui et d'en proposer de nouvelles.

Lors de ce séminaire, nous avons débattu des grandes orientations autour desquelles devrait se concentrer notre action et notre réflexion durant les prochains mois. Les premières mesures retenues s'inspirent largement des propositions qui se sont dégagées lors des débats.

Un document vous sera remis.

Notre premier objectif est de faire mieux connaître les valeurs de la République.

Dans cet esprit un carnet du jeune citoyen va être mis en place afin d'accompagner, du primaire au lycée, la formation civique des jeunes générations et mieux les préparer à l'exercice futur de leurs responsabilités.

J'ai chargé le ministre de l'Education Nationale d'engager une concertation avec les instances compétentes, afin d'aboutir à une mise en œuvre de ce carnet à la rentrée 2010.

Il a été décidé, par ailleurs, de renforcer le programme d'ensemble de l'éducation civique dans les collèges et les lycées.

La commission placée auprès du Ministre de l'identité nationale pourra être consultée pour avis.

Il s'agit notamment de mettre en exergue les références partagées de notre histoire nationale.

Il devra être prêt pour la rentrée 2011-2012.

L'organisation de la journée d'appel et de préparation à la défense va être modifiée pour la transformer en un véritable rendez-vous citoyen.

Il s'agit de rappeler aux jeunes Français, l'importance qui s'attache aux droits et devoirs qui les lient aux autres membres de la communauté nationale.

Quant au nouveau service civique, en cours de discussion au Parlement, il permettra à des jeunes majeurs de s'investir sur une base volontaire dans des actions d'intérêt général et de bénéficier d'une formation civique complémentaire.

Notre second objectif est de cultiver la fierté d'être Français.

Cette fierté doit se nourrir d'une meilleure connaissance de ce qui nous unit et du respect des symboles de la République.

Il a été décidé d'associer plus largement, à l'occasion de la fête nationale, les forces civiles qui œuvrent au service de nos concitoyens.

Le drapeau tricolore sera apposé sur chaque école et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui constitue notre référence républicaine, sera présente dans chaque classe.

Notre troisième objectif est de renforcer l'intégration des étrangers dans la communauté nationale.

Dans cet esprit, les formations proposées dans le contrat d'accueil et d'intégration (CAI) seront renforcées; l'accent sera mis sur le respect des valeurs de la République, en particulier le principe d'égalité entre les hommes et les femmes et le niveau de connaissance de la langue française sera amélioré par des sessions de formation complémentaires si nécessaire.

Pour prolonger sur le territoire national les dispositifs destinés à faciliter l'intégration des ressortissants étrangers, l'opération «l'école ouverte aux parents d'enfants étrangers», expérimentée avec succès dans 12 départements, va être généralisée.

Enfin, l'accès à la nationalité française par naturalisation ou par acquisition sera rendu plus solennel par la pratique systématique des cérémonies d'accueil. Une charte des droits et devoirs sera signée à cette occasion devant une autorité publique.

Voilà, mesdames et messieurs, quelques unes des premières mesures qui ont été débattues et retenues au cours de ce séminaire.

Dans les mois qui viennent, d'autres mesures seront proposées.

Au-delà des joutes partisans et des critiques injustifiées qui ont parfois accompagné notre démarche, la question de l'identité de la France n'est désormais plus taboue. C'est une question républicaine et démocratique qui doit être débattue et analysée avec responsabilité et sérénité.

Je souhaite, avec le Président de la République, que cet élan intellectuel et politique se poursuive et contribue à rassembler les Français.